

CYCLE  
VTT

**Assemblée Générale du Club Association Sportive  
Pian- Médoc Cyclotourisme(ASPM CYCLOTOURISME)**

**(Référence Association W332009738)**

**PROCES VERBAL DU 7 décembre 21**

***ORDRE DU JOUR : 1-Vote des rapports d'activités, moral et Financier***

***//2-Budget 2020/21 // 3-Election du bureau // 4-questions diverses***

**Présents : 14 membres**

***Andrighetto Gérard, Bouveur Frédéric , Cordier Joel, Courtois Ginette, Danré Geneviève, Erismann Xavier Gelin thierry, Gelin Pascale ,Le Calvez Loïc, Mora Annick, Mora Joseph ,Priou Etienne,Taillieu Etienne, Erismann Xavier***

**Excusés ayant donné pouvoir :5 membres**

***Carles Louis,Moulin Marie Thérèse ,Pothier Pascal, Taillieu Valerie , Vinciguerra Marc***

**Excusés :2 membres :,Beaupuy Marc, Baillet Jean Michel**

**Absents : 3 membres :Bonnechere Vincent, Cook Serge, Perret Sébastien,**

***19 Personnes présentes ou représentées, Sur un total de 24 membres, le quorum est atteint.***

**1-1-Les RAPPORTS MORAL ET D'ACTIVITÉS** , joints à la convocation, ont été soumis au vote .Ils ont été rédigés par le Président Etienne Taillieu et la Secrétaire Geneviève Danré.

**POUR : 19 sur 19 votes**

*Il est espéré que la situation nous permettra de prévoir des randonnées extérieures, ce qui correspond à l'essence même de notre pratique sportive.*

**1-2-Le RAPPORT FINANCIER** de l'exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021, joint à la convocation a été soumis au vote. Il a été rédigé par le Trésorier Loïc Le Calvez .Le résultat comptable de l'exercice est de +368.82€et le solde du compte à 3292.35€ au 30 sept2021.

**POUR : 19 sur19 votes**

**2-Le PROJET DE BUDGET**, rédigé par le trésorier,( pour la période du 01/10/2021 au 30/09/2022, ),joint à la convocation, est soumis au vote.

**POUR :19 sur 19 votes**

*Pour ce futur exercice, le Club a prévu de doter les adhérents qui en feront la demande, d'une aide de 20€ pour l'achat de petit matériel relatif à l'équipement cycliste et du vélo. Cette dotation ,non fractionnable, sera versée en une seule fois sur présentation du justificatif( désignation et prix).*

*Une participation aux randonnées extérieures est prévue pour 150€.*

### **3-ELECTION DU BUREAU**

*Les candidats : TAILLIEU Etienne, LE CALVEZ Loïc, DANRÉ Geneviève sont élus : 15 voix pour,4 abstentions sur 19 votants.*

*Respectivement comme Président, Trésorier, Secrétaire.*

#### 4-Questions diverses

##### \*\*\*sorties extérieures prévues et proposées

\*\*L ile d'oléron sur deux nuits en Mai,

\*\*Pauillac : les châteaux au Nord ,une demi journée et pique nique

\*\*Brevets fédéraux : voir site du club qui a un lien avec celui du Codep.

\*\*Concentration féminines à Libourne :22 sept 2022

\*\*L'alienor d'aquitaine : besoin de bénévoles a St Medard en Jalles

\*\*La Pimpine vers Creon fin mai

##### **\*\*\*\*Communication :**

**\*\* Création d'un groupe Whatsapp »CYCLO LE PIAN MEDOC «**  
« pour communiquer rapidement avec tous les membres du club. Il est précisé que celui qui ne souhaite pas être dans ce groupe peut s'en retirer( une manipulation à effectuer dans l'application est à faire).

Le site internet du Club, outre les infos internes au Club, a des liens avec d'autres sites utiles .Il existe un compte facebook du Club, sur le quel certaines photos de sorties et commentaires sont publiés, d'autres personnes en lien avec la pratique cyclo interagissent parfois.

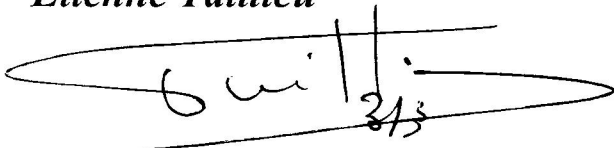
\*\*Galette des rois prévue en janvier, si possibilité d avoir une salle

**\*horaires hiver décembre, janvier, février : départ 9h30  
Dimanche et Mercredi.**

**Fait à le Pian Médoc le 9 décembre2021**

**Le Président**

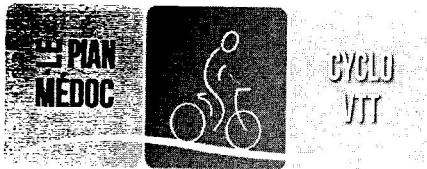
**Etienne Taillieu**



**La Secrétaire**

**Geneviève DANRÉ**





## Assemblée générale du 7 décembre 21

### *Rapport moral de l'année 2020-2021.*

Nous avons encore connu une année particulière en raison de la COVID 19. (Deux confinements pendant l'exercice). Cette crise sanitaire nous a empêché de nous rencontrer que ce soit pour des randonnées, des moments festifs ou autres.

Notre club est membre de la Fédération Française de Cyclotourisme, appelée FF Vélo, depuis de nombreuses années, par cette affiliation nous devons respecter, au mieux, ses règles. Le club cyclo fait également parti de l'ASPM (Association Sportive du Pian-Médoc).

Cette année le club a 18 adhérents (13 hommes et 5 femmes) contre 17 l'an dernier. Suite au forum des associations 5 nouvelles inscriptions ont été enregistrées.

Grâce à ce nombre nous avons constitué des groupes de différents niveaux où chaque adhérent peut pratiquer selon ses envies, que ce soit sur la route, sur les chemins ou en VTT.

Pour fonctionner normalement le bureau doit être composé de 3 personnes au minimum. Aussi, pour assurer la continuité du club, il est nécessaire qu'un ou deux adhérents accepte de donner un peu de son temps pour améliorer le fonctionnement du club. De plus, il faudrait une personne pour prendre en charge un groupe VTT, activité pour laquelle une demande locale existe. J'espère avoir été entendu.

Les fonctions du bureau sont diverses :

- Assurer l'administratif courant comme le renouvellement des licences,
- Entretenir un lien avec la mairie, la Fédération, l'ASPM et les autres clubs,
- Communiquer sur les sorties hebdomadaires,
- Proposer des moments de convivialité au travers de sorties, de pique-nique, d'un repas

Nous espérons être en mesure de réaliser ces activités et de vous en proposer de nouvelles.

Pour les années à venir nous continuerons à proposer de la formation aux adhérents (formation d'encadrement de jeunes, de dirigeant et de secourisme et bien d'autres).

*Projets à poursuivre et venir*

Existence du club.

Participation aux manifestations extérieures route et VTT

Participation aux randonnées avec du dénivelé et /ou sur plusieurs jours, sur route ou en VTT.

Merci à tous, soyez prudent et prenez soin de vous.

Le Président

Etienne Tailleu